

24 AVR. 2013

IZEAUX

Les Grands lynx créent la surprise

Pour la première fois de leur histoire, les équi-piers seniors des Grands lynx, club sportif de roller hockey qui regroupe des joueurs des communes de la CCBE dont Izeaux, organisaient samedi soir à Voiron, sur le très beau terrain des équipes de France, un match amical contre une équipe des Dauphins de Villard-Bonnot, classée deux divisions au-dessus et qui plus est leader de sa poule.

Pour ce match d'exhibition, tous nos lynx étaient présents et complétés par deux joueurs de Villard-de-Lans, afin de bénéficier de 3 lignes complètes.

Alors que les quelques supporteurs présents sur place comprenaient que la tâche ne serait pas simple pour des Lynx habitués à jouer au niveau Prénational, nos hockeyeurs allaient en surprendre plus d'un.

Même rapidement menés 2 à 0, ils ne baissaient pas les bras et dans un match où le jeu était fluide et construit des deux côtés, les deux équipes butèrent sur les deux portiers du jour, Emeric

Dampné pour les Lynx et Kevin Vuillermet (ex-gardien des Lynx en 2006-2007) pour Villard-Bonnot.

Dans un jeu très offensif à deux cents à l'heure, nos Lynx arrivèrent à tenir le rythme. Transcendés par l'enjeu, les joueurs parvinrent à construire un jeu alléchant, à l'image d'un Romain Tassi ou d'un Florent Colin des grands soirs avec pas moins de 3 buts à leur actif.

Après 70 minutes de jeu effectif, les Lynx tout en s'inclinant sur le score de 10 buts à 7, ont prouvé qu'il est possible d'entrevoir des ambitions sportives plus élevées pour les saisons à venir et que ce match est de bon augure pour les prochaines échéances de fin de saison.

Samedi prochain, une étape importante attend les équi-piers des Grands lynx à Aix-en-Provence où ils disputeront les demi-finales du championnat de France et auront à cœur de se qualifier pour la finale Pré-National qui se déroulera à Voiron les 18, 19 et 20 mai. □

IZEAUX

Les taux des taxes locales inchangés

■ Le dernier conseil municipal avait pour but d'approuver le bilan financier pour l'exercice 2012 qui laisse apparaître un solde excédentaire, mais également de voter le budget primitif pour 2013. Après avoir pris connaissance des différents bilans comptables, les élus entérinent ce budget à l'unanimité.

En début de séance, le maire tenait à présenter aux élus le nouveau contrôleur des impôts qui a félicité les élus pour la bonne gestion des comptes de la commune.

Toutefois, précisant qu'une commune n'est pas un particulier et que son but n'est pas de faire des économies, il tenait à expliquer que cette gestion rigoureuse leur permettait d'envisager sereinement de nouveaux investissements pour la commune.

Le maire a proposé à l'assemblée de ne pas augmenter la charge des contribuables en cette période de crise, tout en rappelant que les bases de calcul sont relevées chaque année non pas au niveau local mais inscrites dans la loi de finances.

Les taux d'imposition sont donc fixés comme suit : taxe d'habitation 9 %, taxe sur le foncier bâti 20 %, sur le foncier non bâti 50 %. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.